

Invitation presse

Invitation presse

www.entreprises.gouv.fr

www.douane.gouv.fr

@DGEntreprises

@douane france

Paris, le 28 septembre 2017

## Rendez-vous du Commerce « L'internationalisation du e-commerce : pour une stratégie gagnante »

## Mardi 3 octobre de 9h30 à 12h30 Centre de conférence Pierre Mendès France - 139 rue de Bercy, 75012 Paris

L'export en e-commerce est un levier pour partir à la conquête de l'international, mais comment concilier la régulation et la facilitation des échanges dans l'e-commerce ?

La Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) et la Direction générale des Entreprises (DGE) organisent la 16<sup>ème</sup> édition des « rendez-vous du commerce », mardi 3 octobre, de 9h30 à 12h30 au Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD).

La révolution numérique transforme les échanges commerciaux et des secteurs entiers de l'économie traditionnelle. En France, les ventes du secteur ont atteint 72 milliards d'euros en 2016 et devraient s'élever à 80 milliards en 2017. L'élargissement de l'offre, le développement du mobile et celui des places de marché favorisent les échanges, à une échelle qui est devenue mondiale. Ainsi, l'export, via les échanges électroniques, constitue à la fois un levier de croissance pour les entreprises françaises et un défi en termes de régulation de l'économie.

Ce colloque présentera les analyses, innovations et meilleures pratiques liées au développement du e-commerce à l'international, et sera ouvert par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Benjamin GRIVEAUX.

## Le programme de l'évènement :

https://www.entreprises.gouv.fr/secteurs-professionnels/internationalisation-du-e-commerce-pour-strategie-gagnante

## Cet événement est entièrement ouvert à la presse

Accréditation auprès des contacts presse

Contact Presse DGE: Anne Virlogeux-01 79 84 30 70; Alexandra Chapon-01 79 84 30 58

Contact Presse douane: presse@douane.finances.gouv.fr - 01 57 53 41 03





Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du

travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.



Sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics, l'objectif de la Douane est de faire de la France un acteur majeur du commerce mondial en conjuguant maîtrise des risques et fluidité des échanges. Pour y répondre, elle prépare les acteurs de la chaîne logistique aux évolutions de la matière douanière, en leur offrant des procédures adaptées à leurs impératifs de compétitivité. Dans la continuité d'un tour de France de ses experts, dédié à la présentation de l'ensemble de son offre pour les entreprises, la douane met maintenant en œuvre 40 mesures concrètes pour développer en France l'activité logistique liée au dédouanement. Composé d'objectifs chiffrés, d'offres douanières diversifiées et d'engagements qualité, ce plan exploite les opportunités de la nouvelle réglementation douanière européenne afin de favoriser la performance en France. Tout en maintenant les échanges à un haut niveau de sécurité, ce plan mobilise les compétences de l'administration des douanes pour simplifier et optimiser les formalités, réduire les coûts et le temps de dédouanement, et accompagner les entreprises à l'international.